

## INFORMATIONS POUR LE DOSSIER DE REINSCRIPTION

Mesdames, Messieurs,

Cette année nous vous demandons de confirmer, ou pas, la **réinscription** de votre enfant à l'école de Marville-Moutiers-Brulé en septembre 2024.

Les inscriptions pour la **cantine et garderie** seront à faire sur **BL Enfance, uniquement**, comme cette année. Je vous rappelle que vous pouvez réserver pour plusieurs mois, voire l'année scolaire entière, sur BL Enfance.

Pour le **transport** scolaire, vous devrez, comme l'année passée, aller sur :

**linead.fr**; à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024.

Les Règlements de cantine et garderie seront sur le site de la commune à compter du 21 avril 2024.

Le dossier **complet** sera à envoyer pour le **1<sup>er</sup> mai 2024** sur :

[accueil@marvillemoutiersbrule.fr](mailto:accueil@marvillemoutiersbrule.fr); ou à remettre en format papier en mairie.

Les dossiers arrivés au-delà du 1/5/2024, ne seront pas prioritaires pour l'inscription en garderie.

Pour les enfants rentrant en **PS**, le **dossier d'Inscription** sera sur le site de la commune à compter du 21 avril 2024. **Seul** ce dossier sera pris en compte pour les **nouveaux élèves**.

Il sera à remettre aussi pour le **1<sup>er</sup> mai 2024**, ainsi que les pièces demandées, en mairie, ou sur :

[accueil@marvillemoutiersbrule.fr](mailto:accueil@marvillemoutiersbrule.fr)

Le Maire, par délégation,  
L'Adjointe aux affaires scolaires  
E. CHIAPPERIN